

Mise en œuvre de l'aménagement 2006-2020 de la forêt du domaine de Chantilly

Bilan d'étape 2006-2012 et réunion de terrain du 19 octobre 2013

Problématique de l'aménagement 2006/2020

Un inventaire typologique réalisé en préalable à l'aménagement 2006/2020 a pu mettre en évidence le vieillissement et l'appauvrissement de la forêt lié à un effort de régénération insuffisant jusqu'en 1976 et au fort taux de dépérissement du Chêne pédonculé lié à sa présence sur des stations inadaptées.

Actuellement, on constate que:

- les anciens taillis sous futaie ont une densité de réserves faible, inférieure en moyenne à 35 pieds par hectare ;
- 11 % des peuplements sont très pauvres à ruinés ;
- 19 % des peuplements ont une durée de survie inférieure à 30 ans ;
- les jeunes peuplements de moins de 30 ans ne représentent que 16 % de la surface boisée.

L'aménagement a déterminé un **groupe de régénération élargie conséquent de 872 hectares** dont 750 hectares à régénérer en 15 ans (378 hectares réalisés au cours des 15 ans précédents, sur 622 hectares prévus).

Cette surface est constituée de:

- $\frac{1}{3}$ des peuplements totalement ruinés soit 234 hectares ;
- la totalité des peuplements de durée de survie inférieure à 15 ans soit 448 hectares ;
- $\frac{1}{4}$ des peuplements de durée de survie inférieure à 30 ans soit 190 hectares.

La régénération se fera de façon majoritaire par plantation de Chênes sessiles⁷ (469 hectares). En effet, les peuplements pauvres et souvent dépérissants de Chênes pédonculés ne permettent d'envisager une régénération naturelle que sur 85 hectares. Le solde sera constitué de plantation de Hêtres (85 hectares) et de régénération naturelle de Hêtre (22 ha), Pins sylvestres (83 hectares) et Frênes (6 hectares).

Ces éléments sylvicoles s'inscrivent dans un contexte local très spécifique avec des enjeux paysagers, d'accueil du public et de protection des milieux naturels forts. La sylviculture en tiendra compte autant que cela est techniquement possible.

On constate :

1/ Un volume récolté plus élevé que les prévisions de l'aménagement; soit + 45%, dont les explications sont :

- Le précédent aménagement (1991-2005) : le volume commercial moyen réalisé était de 18 533 m³/an (reflet d'un **marché saturé par la tempête de 1999, d'une faible acceptation des coupes par le public – quasi absence de coupes de 2000 à 2004 – à quoi s'ajoute une grande difficulté à écouler les produits issus du taillis pour lequel il n'y avait que très peu de débouchés.**
- Aujourd'hui, le marché de la trituration, à la suite du Grenelle de l'environnement et de l'émergence de chaufferies et d'usines de cogénération, ont fortement dynamisé ce débouché depuis 4 ou 5 ans.
- Des dépérissements accrus qui entraînent la récolte de gros Chênes lors des coupes en amélioration. Un passage est calé tous les 10 ans dans ces ex-taillis sous futaie (TSF) : le choix **stratégique a été fait de réaliser en un passage toutes les coupes sanitaires**

⁷ En botanique, sessile signifie qu'une feuille, une fleur ou un fruit sont directement attachés à la tige, sans pétiole ou péduncule (source : Wikipédia).

au lieu de mobiliser les bois déperissants au fur et à mesure afin de minimiser l'impact des exploitations.

2/ Des surfaces parcourues en coupe d'amélioration des peuplements inférieures à ce que prévoit l'aménagement ; soit – 60% :

- De nombreux passages en amélioration, surtout dans les jeunes peuplements ou dans les vieux TSF très appauvris dont le taillis ne réagit plus, ont été repoussés car la croissance a été moindre que les prévisions.

3/ Un impact visuel plus marqué de l'activité d'exploitation forestière

- Les pratiques des professionnels évoluent, dans un contexte de concurrence internationale sévère qui contraint à une extrême maîtrise des coûts de revient. Cette dernière tend vers une mécanisation croissante et les produits des coupes sont souvent exposés en bord de route où ils sont triés, a posteriori, selon le type de transformation (billons, grumes de différentes qualités). Cela peut surprendre l'œil non averti.

Il est important de communiquer sur l'activité de ces professionnels, dont la filière est fragile.

Les semenciers, peu couvrant (moins de 30/ha), de qualité médiocre et de durée de survie limitée, posent des questions quant au recours à la régénération naturelle. Cette dernière est favorisée autant que possible mais le complément par plantation est inenvisageable vu l'importance de la pression du gibier...

Quelques idées pour caler les esprits :

En moyenne, on estime, en forêt de Chantilly, qu'il faut :

***au moins 2 ans pour que les semis s'installent dans le cadre de la régénération naturelle et ensuite 5 ans pour qu'ils franchissent le stade des 1,5 m**

***au moins 3 ou 4 ans pour que les plants reprennent (ils végètent, le temps que le système racinaire s'adapte à ce nouveau milieu) puis 8 ans pour franchir les 1,5 m. À cela, s'ajoutent les gelées de printemps ou sécheresses estivales qui contraignent à plus ou moins de regarnis. En 4 ans, on y voit clair.**

>>> Ainsi, les clôtures restent nécessaires pendant environ 10 ans.

Merci pour votre attention et pour l'intérêt que vous portez à la forêt

Réunion à l'Institut de France : présentation aux acteurs du territoire / ONF 09/10/2013



Avec la participation du

